

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Mobilité à Vélo (CQP AMV)



Le Bonheur à Vélo · 21 boulevard Berthelot, 34000 Montpellier
contact@lebonheuravelo.fr · www.lebonheuravelo.catalogueformpro.com



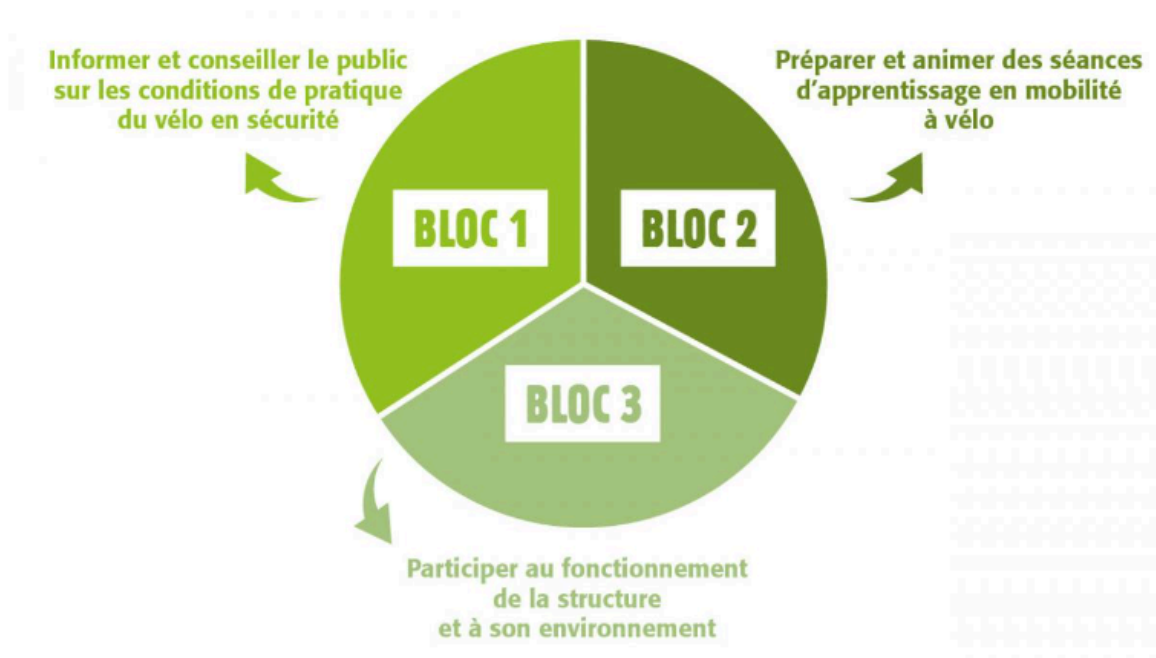
Le Bonheur à Vélo propose une formation pour obtenir le **Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Mobilité à Vélo (CQP AMV)**. Cette formation permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour enseigner la mobilité à vélo et d'intervenir dans diverses structures, telles que les vélo-écoles, les centres de loisirs et les établissements scolaires.

Qu'est-ce que le CQP Animateur Mobilité à Vélo ?

Le **Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Mobilité à Vélo (CQP AMV)** permet à son détenteur d'organiser, d'animer et d'évaluer des séances d'apprentissage du vélo comme moyen de transport, que ce soit dans des zones sécurisées ou en circulation. Ce certificat donne accès à une profession réglementée, inscrite au Répertoire National des Certifications. Le titulaire intervient auprès d'entreprises, d'associations, ainsi que de groupes d'enfants, que ce soit en milieu scolaire, extra-scolaire ou périscolaire. Cela inclut notamment des actions dans le cadre du dispositif **Savoir Rouler à Vélo**, qui est un programme national d'apprentissage du vélo.

Compétences à acquérir

Les compétences requises sont réparties en **3 blocs** :



Détails des blocs à venir.

Pour maîtriser l'ensemble de ces compétences, la formation se déroule en alternance, combinant **4 semaines en centre de formation** et **56 heures de stage** réparties sur plusieurs semaines. L'évaluation finale se tient à la fin de la formation. Un test d'habileté est effectué avant le début de la formation, avec des dates communiquées lors de l'inscription. En moyenne, la durée de la formation est de **3 mois et demi**.

Pour plus d'informations, vous pourrez découvrir :

- Le référentiel de compétences complet (en fin de ce document)
- Notre webinaire de présentation (à venir)

Pourquoi choisir Le Bonheur à Vélo pour passer son CQP AMV ?

Une formation enrichie

Le Bonheur à Vélo offre une formation approfondie, prolongée d'une semaine par rapport aux exigences standards. Cela permet d'approfondir les modules les plus techniques et d'élargir vos compétences pédagogiques et professionnelles, avec des thématiques telles que la sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes, l'ingénierie pédagogique, les métiers liés au vélo, et des animations spécifiques comme « l'accompagnement à la pratique du vélo en famille ».

Une approche pratique

Les mises en situation avec un public apprenant constituent un élément central de la formation. Ces sessions pratiques, qui préparent au travail futur du titulaire du CQP AMV, permettent une mise en œuvre efficace et sereine, favorisant ainsi une progression rapide et des retours constructifs de ses pairs.

Un réseau solidaire

S'engager dans cette formation avec Le Bonheur à Vélo, c'est bénéficier d'un réseau actif et solidaire. Les stagiaires ne sont jamais isolés et peuvent compter sur une communauté engagée, tant au niveau local que national, garantissant une diversité d'intervenants.

Engagement pour l'égalité

Le Bonheur à Vélo s'implique activement en faveur de l'égalité femmes-hommes. L'association cherche à assurer une mixité parmi les stagiaires et peut mettre certaines candidatures sur liste d'attente lorsque plus de 50 % d'hommes cisgenres sont inscrits, afin de favoriser une parité équilibrée.

Financer sa formation

Il existe plusieurs options pour financer votre formation :

- Via l'OPCO de votre employeur
- Grâce à votre Compte Personnel de Formation (CPF)
- Dans le cadre de votre recherche d'emploi
- Par vos propres moyens

Pour débiter la constitution de votre dossier de prise en charge, nous vous invitons à pré-s'inscrire à la session de formation qui vous intéresse afin de recevoir un devis.

Ressources et contacts

Pour toute question, veuillez contacter contact@lebonheuravelo.fr.

Référentiel de Compétences pour le CQP Animateur Mobilité à Vélo

Informations Générales

- **Code de la fiche** : RNCP36691
- **État** : Active
- **Date d'échéance de l'enregistrement** : 20-07-2025
- **Niveau de qualification** : Niveau 3
- **Secteur d'activité** : Sport
- **Code(s) NSF** : 335 (Animation sportive, culturelle et de loisirs)
- **Formacode(s)** : 15466 (Activité physique pour tous), 15462 (Cyclisme)

Objectifs de la Certification

Le Certificat de Qualification Professionnelle "Animateur de mobilité à vélo" vise à :

- Répondre aux besoins liés à l'augmentation de l'utilisation du vélo en milieu urbain et aux problématiques de sécurité associées.
- Offrir des formations adaptées aux jeunes, aux personnes éloignées de la pratique du vélo et aux seniors.
- Compléter l'offre d'apprentissage de la mobilité à vélo.
- Contribuer à des initiatives éducatives comme le programme "Savoir Rouler à Vélo".

Activités Visées

L'Animateur de mobilité à vélo a pour mission de :

- Susciter l'intérêt pour la pratique du vélo et établir une relation positive avec les usagers.
- Transmettre les compétences nécessaires pour un premier niveau d'autonomie.
- Garantir la sécurité des pratiquants dans les différents environnements.

Compétences Attestées

1. **Informier et conseiller le public sur les conditions de pratique sécuritaire du vélo.**
2. **Préparer et animer des séances d'apprentissage en mobilité à vélo.**
3. **Participer au fonctionnement de la structure et à son environnement.**

Modalités d'Évaluation

Bloc 1 : Informer et conseiller

- Présentation d'un dossier et étude de cas sur la sécurité et les conditions de circulation.

Bloc 2 : Préparer et animer

- Préparation d'une séance d'apprentissage et conduite d'une séance en groupe.

Bloc 3 : Participer au fonctionnement

- Rédaction d'un rapport de stage et soutenance orale.

Blocs de Compétences

Bloc 1 : Informer et conseiller le public

- **Compétences :**
 - Sensibiliser sur les bénéfices de la mobilité à vélo.
 - Conseiller sur les aménagements cyclables et la réglementation.
 - Repérer les dangers et enseigner les bons comportements.
- **Évaluation :** Présentation orale et étude de cas.

Bloc 2 : Préparer et animer des séances

- **Compétences :**
 - Évaluer le niveau des pratiquants.
 - Adapter les séances en fonction des caractéristiques du public.
 - Assurer la sécurité lors des séances.
- **Évaluation :** Préparation de séance, conduite de séance, entretien avec jury.

Bloc 3 : Participer au fonctionnement

- **Compétences :**
 - Intégrer son activité dans la structure.
 - Promouvoir la structure et évaluer ses interventions.
- **Évaluation :** Rapport de stage et soutenance orale.

Secteur d'Activité et Type d'Emploi

- **Secteurs d'activités :** Associations, collectivités territoriales, structures commerciales.
- **Type d'emplois accessibles :** animateur de mobilité à vélo, activité autonome.
- **Code ROME :** G1204 - Éducation en activités sportives.

Voies d'Accès à la Certification

- Formation, contrat professionnel, validation des acquis de l'expérience, reconnaissance des qualifications des ressortissants de l'UE.
- Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap.

Prérequis à l'Entrée en Formation

1. Attestation de premiers secours.
2. Âge minimum de 18 ans.
3. Certificat médical de non-contre-indication.
4. Test d'habileté à vélo.

Base Légale

- Réglementation selon l'article L.212-1 du code du sport.

Pour Plus d'Informations

- **Contact** : contact@lebonheuravelo.fr

Ce référentiel présente les compétences et modalités d'évaluation pour obtenir le CQP Animateur Mobilité à Vélo, ainsi que les objectifs et les activités visées par cette certification.